

ARRETE n° 24-297

Portant nomination du Responsable du parcours Logistique
et Transport de la mention ISC

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;
Vu le règlement DFP visé par le CE du 06 juin 2024 et par le CA du 20 juin 2024.

ARRETE

Article 1 :

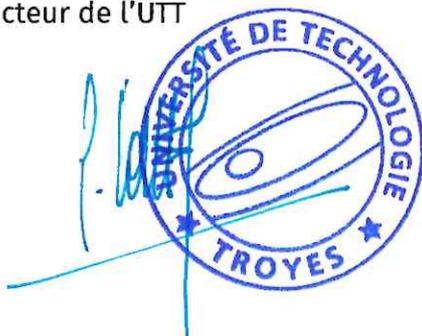
Monsieur Faïcel HNAÏEN, Enseignant-Chercheur, est nommé Responsable du parcours Logistique et Transport de la mention ISC à compter du 1^{er} septembre 2024 pour une durée de 4 ans et cela jusqu'au 31 août 2028.

Article 2 :

Cette fonction relève du point « A-3-3-10 Responsabilité de Parcours de Master » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 15 juillet 2024,

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : DFP

Copies : Intéressé
DRH

Diffusion générale : www.utt.fr